

Éléments de correction

Première partie

I – Bilan d'ouverture.

Bilan au 01/10/N

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Fonds commercial	62 000	Capital	160 000
Matériel	14 000		
Actif circulant		Dettes	
Stock de marchandises	9 500	Emprunts	40 000
Banque	170 600	Créiteur HENRY	57 000
Caisse	900		
TOTAL	257 000	TOTAL	257 000

II – Journal de l'entreprise.

		-----	02/12/N	-----		
607		Achats de marchandises			1 200	
	401			Fournisseur		1 200
53		Caisse	03/12/N		200	
	707			Ventes de marchandises		200
512		Banque	04/12/N		700	
	707			Ventes de marchandises		700
411		Clients	05/12/N		500	
	707			Ventes de marchandises		500
6064		Fournitures administratives	06/12/N		25	
	53			Caisse		25
6037		Variation de stock	07/12/N		9 500	
	37			Stock de marchandises		9 500
			07/12/N			

37	Stock de marchandises		10 500
6037		Variation de stock	10 500
			22 625
			22 625

III – Bilan Compte de résultat.

Bilan au 07/12/N

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Fonds commercial	62 000	Capital	160 000
Matériel	14 000	Résultat	1 175
Actif circulant		Dettes	
Stock de marchandises	10 500	Emprunts	40 000
Clients	500	Fournisseurs	1 200
Banque	171 300	Créiteur HENRY	57 000
Caisse	1 075		
TOTAL	259 375	TOTAL	259 375

Compte de résultat au 07/12/N

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises	1 200	Ventes de marchandises	1 400
Variation de stock	-1 000		
Fournitures administratives	25		
Charges financières		Produits d'exploitation	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Bénéfice	1 175	Perte	
TOTAL	1 400	TOTAL	1 400

IV – Analyse du résultat.

Compte de stock

SI	9 500	Sorties	200
Entrées	1 200	SF	10 500
Total	10 700	Total	10 700

Ventes de marchandises	1 400
Sorties de stock	-200
Marge commerciale	1 200
Fournitures administratives	-25
Bénéfice	1 175

On retrouve le bénéfice de 1 175. M Pierre a investi la somme de 160 000 € et au bout d'une semaine le résultat se monte à 1 175 €. Ce qui représente environ un taux rendement de 38,2 % l'an ($1\,175 / 160\,000 \times 52 \times 100\%$), en extrapolant. Ce qui est très satisfaisant.

Deuxième partie

I – Bas de la facture.

6 250 / 250					
Réf.	Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire	Montant	
BA 910	Cannes à pêche	250	25,00	6 250,00	5 625 / 0,9
	- Remise 10 %			-625,00	
	Sous-total			5 625,00	5 175 / 0,92
	- Rabais 8 %			-450,00	
	Net commercial			5 175,00	5 019,75 / 0,97
	- Escompte 3 %			-155,25	
	Net financier			5 019,75	5 094,75 - 75
	Port			75,00	
	Montant HT			5 094,75	6 093,32 / 1,196
	TVA 19,6 %			998,57	
	Net à payer			6 093,32	

II – Définition de la remise, du rabais et de l'escompte de règlement.

Remise : la remise est une réduction commerciale habituelle accordée par le fournisseur en fonction des quantités achetées, de la nature du client ou dans le cadre d'une opération promotionnelle.

Rabais : un rabais est une réduction commerciale accordée par le fournisseur du fait d'un défaut de qualité, de la non conformité du produit ou d'un retard de livraison.

Escompte : l'escompte est une réduction financière accordée par le fournisseur, quand le client paie avant le délai en usage dans la profession.

Troisième partie

I – Tableau d’amortissement.

	Base amortissable	Amortissement	Valeur nette comptable
N	3 200,00	488,89	2 961,11
N+1	3 200,00	800,00	2 161,11
N+2	3 200,00	800,00	1 361,11
N+3	3 200,00	800,00	561,11
N+4	3 200,00	311,11	250,00
		3 200,00	

En N = 220 jours

II – Définition de l’amortissement.

Le code de commerce définit l’amortissement comme la répartition du coût d’un bien sur sa durée probable d’utilisation selon un plan d’amortissement (c. com. art. R. 123-179). Quant au Plan comptable général, il précise que l’amortissement d’un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation (PCG art. 322-1).

La définition désormais retenue par le Plan comptable est en phase avec l’IAS 36 qui définit l’amortissement comme la répartition systématique du montant amortissable d’un actif sur sa durée d’utilité.